

Montreuil, le 26/02/2018

DRCPM

OBJET

Sous-direction production,
gestion des comptes,
fiabilisation

Modification du champ d'application et du taux de versement transport (art. L. 2333-64 et s. du Code Général des Collectivités Territoriales

Affaire suivie par :
ANGUELOV Nathalie,
BLAYE DUBOIS Nadine,
WINTGENS Claire

Par une délibération du 27 septembre 2017, la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées a décidé de porter le taux de versement à 0,10 % sur son ressort territorial à compter du 1er janvier 2018.

L'application de la délibération entraîne la création de l'identifiant n°9306015 à compter du 1er janvier 2018.

Par une délibération du 27 septembre 2017, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées a décidé de mettre en place un service de transport urbain sur son territoire et d'instaurer un taux de versement transport de 0,10 % à compter du 1er janvier 2018.

L'application de la délibération entraîne la création de l'identifiant n°9306015 à compter du 1er janvier 2018.

Toute correspondance doit être transmise à l'adresse suivante :

Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées :

1 Rue de la Plaine

60190 ESTREES-SAINT-DENIS

Les coordonnées comptables sont les suivantes :

Trésorerie d'ESTREES-SAINT-DENIS

2 Rue Guynemer

60190 ESTREES SAINT DENIS

BDF ESTREES SAINT DENIS

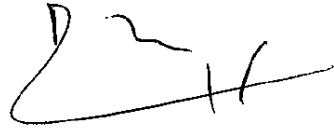
30001 00309 E6030000000 57

IBAN : FR28 3000 1003 09E6 0300 0000 057

BIC : BDFEFRPPCCT

Nicolas DELAFORGE,

**Directeur de la relation cotisant, de la production
et de la maîtrise des activités**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'N. Delaforge', written in a cursive style.

CHAMP D'APPLICATION DU VERSEMENT TRANSPORT
(Art. L. 2333-64 et s. du Code Général des Collectivités Territoriales)

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE D'ESTREES

IDENTIFIANT N° 9306015

COMMUNES CONCERNEES	CODE INSEE	CODE POSTAL	TAUX	DATE D'EFFET	URSSAF
- ARSY	60024	60190			
- AVRIGNY	60036	60190			
- BAILLEUL LE SOC	60040	60190			
- BLINCOURT	60078	60190			
- CANLY	60125	60680, 60617			
- CHEVRIERES	60149	60617, 60710			
- CHOISY LA VICTOIRE	60152	60190			
- EPINEUSE	60210	60190			
- ESTREES SAINT DENIS	60223	60190			
- FRANCIERES	60254	60190	0,10 %	01/01/2018	PICARDIE
- GRANDFRESNOY	60284	60680, 60617			
- HEMEVILLERS	60308	60190			
- HOUDANCOURT	60318	60710			
- LE FAYEL	60229	60680			
- LONGUEIL STE MARIE	60369	60325, 60618, 60477			
- MONTMARTIN	60424	60190			
- MOYVILLERS	60441	60190			
- REMY	60531	60190			
- RIVECOURT	60540	60126			

Bénéficiaire du versement transport :

Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées
1 Rue de la Plaine
60190 ESTREES SAINT DENIS

Comptable dont dépend le bénéficiaire :

Trésorerie d'ESTREES SAINT DENIS
2 Rue Guynemer
60190 ESTREES SAINT DENIS

BDF ESTREES SAINT DENIS
30001 00309 E6030000000 57

IBAN : FR28 3000 1003 09E6 0300 0000 057
BIC : BDFEFRPPCCT